

RP EHPC Dimanche 15 Janvier 2023

Excusés : Bernard, Marie-Claire, Paul, Joël, Sébastien et Céline, Evelyne
Présents : Eric et Janine, Henry et Sara, Catherine, Claude et Jean-René,
Paulette, Anne-So et Benoit, Nelly, Armelle, Claude.

18h00-19h15 : DEROULEMENT DE L'ORDRE DU JOUR (75')

- Approbation du précédent **compte-rendu + tableau de décisions** (5')
 - **POCA** (60')
 - **Point sur les référents** (cf tableau des appétences de Bernard et Eric)
 - **Où est la feuille TO DOUX LIST ?**
 - **Rencontre Mme Bertin** (Topo d'Henry, hublots + bruit)
 - **Chambre d'amis et Salle de bain** : présentation réflexion par le GT(Armelle, Sara, Anne-So, Nelly et Sébastien)
 - **AG EHPC 9 février**, son contenu ? Qui fait quoi ?
 - **Ateliers intermédiaires ?** Éclairage de la rue des vaches ? Épandage compost ? Taille du sycomore ? Plantation du poirier ? Paroi de douche ? Fil à linge ? Rambarde ok. Plan incliné pour circulation fauteuils et poubelles ? Protection regards d'eau ? ... (Pour rappel, le prochain TIC est le 18 mars)
 - **Atelier d'écriture** : l'histoire de Calmette ...
 - **Retour sur la St Sylvestre, des photos ?**
 - **Autres points ?**
 - Les 4'15 de Benoit (réponses comprises)
 - **POCO** (15')
 - Point entreprise Tanquerel, qu'en est-il des clanches ?
 - **Commande filtres** pour ballon thermodynamique.
 - Programmation de la première **réunion 2023 du Conseil Syndical**
 - **Autres points ?**
 - **Autres questions, actualités, infos et échanges divers**
 - **Prises de décisions**
-

Le dernier CR, c'est ok pour tous

Tableau de Prise de décisions

Sycomore on coupera une ou 2 branches

Veolia : lettre recommandée en décembre. Ce sera pris en compte dans qq mois. Ils attendent une attestation du syndic.

Il y a eu transmission de l'index du volume d'eau consommée, de fin déc. La gestion de l'eau sera répartie entre Véolia et Suez. Les eaux usées restent à Véolia.

Référents : voir tableau (Éric)

Benoit se propose pour les finances d'être le référent pour des conseils, finances gestion, pour faire des recherches.

Maintenance bâtiment : ce serait important d'avoir un référent. Qd on voit qqch on le signale.

Fissures ; Qui collecte les infos ? peut-être 2 personnes ?

Joël ? qui est tjrs en contact avec CLMH. Lui demander son accord.

Ménage de l'ascenseur, faire aussi la rainure avec un petit tuyau fin et un embout (Éric en a un)

Ménage de l'entrée : Catherine et Paulette. Ça revient souvent avec les feuilles !

Intendance, et produits d'entretien, ampoules : Claude P. et Armelle.

Le paper board est dans l'atelier derrière la porte. Initiative réversible.

EHPAD- Mme Bertin : Éric, Henri et Joël : voir topo sur le site. Le responsable maintenance, M. Boucher, va déconnecter la lumière de détection de présence. Au premier demi étage, un luminaire resté allumé. C'est très gênant. Transmettre ce CR à Mme Bertin. (Catherine renvoie le mail.) Que Mme Bertin valide ; les rideaux ils ne veulent pas. Et en éteindre un sur deux on ne peut pas non plus.

Ils vont s'occuper de réduire le bruit aussi. A-t-on vu la différence ?

Les voisins proches veulent aussi être informés. Pour témoigner.

Chambre d'amis et SDB.

Le GT s'est penché la dessus (voir la proposition jointe). Arguments : les invités ne veulent pas être empêchés de dormir. Sinon il vont chez leurs amis pour une utilisation des toilettes salle de bain.

Proposition : faire une zone verte et une zone rouge. Zone verte on peut utiliser les toilettes. Zone rouge on ne les dérange pas.

Période verte : les utilisateurs de la GS ont l'usage de la SDB de celui qui réserve la chambre

Période rouge : celui qui réserve la chambre est seul à utiliser les toilettes SDB.

Quelqu'un qui réserve la GS en période rouge n'a pas accès aux toilettes.

Pb du nettoyage : l'étage qui est de ménage veille à la propreté de la GS et des toilettes.

On devrait pas avoir trop de zone rouge, ce n'est pas participatif. Armelle trouve ça compliqué. Les premières intentions c'est le participatif.

Si on ne s'entend pas, il faut légaliser.

Mettre la clé de la chambre d'amis dans l'armoire de Marie-Claire dans la GS. Et acheter un chauffage soufflant pour la SDB.

C'est mieux de discuter entre les utilisateurs de la chambre d'amis et ceux de la GS mais que ça n'empêche pas l'esprit participatif.

La notion d'horaire est intéressante. Par ex 22h30 au plus tard pour les joueurs de tarot ;

La législation n'autorisera pas de toilette sèche.

Remarque : la demande de privatisation de la chambre + SdB, vient de qq un qui n'habite pas ici .

Peut-on proposer cette GS sans accès aux toilettes ? normalement non !

On favorise la négociation, avec des horaires et discuter avec les personnes de la Chambre d'amis.

Une concertation pour convenir des horaires.

Les gens de la chambre, qu'ils mettent leurs affaires dans la chambre. Il faudrait un tancarville dans la chambre, pour la serviette mouillée.

Faire des petites affiches plastifiées. (voir Claude et Armelle) Ne pas commencer par NE PAS.

Relancer l'ex GT-RI pour le règlement d'usage sous le vocable : « du bon usage des espaces communs » ou «convivialité» pour avancer sur ces réflexions.

AG EHPC prévue le 9/02

Envoyer les convocations. Président Joël / coprésidente Claude J.

Éclairage rue de Vaches: Éric procède à des essais et réglages de détection et de durée.

Déjà Catherine apprécie. Il y a des phénomènes parasites.

Poirier : planté.

Paroi de douche demande du groupe d'intendance. Le rideau est très sale aujourd'hui.

Donc trouver un rideau en tissu qui se lave. Ou bien 2 petites parois pour la norme PMR.

En cours. Prévoir un budget et voir les prix chez Castorama ou Cadiac.

Plan incliné pour fauteuil et poubelles. Henri (et Pascal Cazin ?) et Benoit. Faire un schéma. Les gros graviers ce n'est pas bons pour les vélos, les motos. C'est chez nous, c'est à nos frais. Un rendez-vous avec Pascal Pimont est prévu. Demander un devis. Un macadam froid ?

Faut-il décaisser ?

Protection des regards d'eau (près local poubelles et local vélos). Voir au TIC du 18 mars. Les voitures font du bruit. Des chambres à air feraient un effet d'amortisseurs.

Proposition d'Éric : Écrire sur Calmette. Sur le 31/12, par exemple.

Faire un atelier un soir pour rassembler photos et textes. Pour alimenter le blog. Pour ne pas oublier et partager à d'autres ; à faire en plusieurs fois.

Y a-t-il un référent communication ? Non. Henri veut bien rédiger. Catherine veut bien collecter les photos. On l'appellerait « Souvenirs ».

Benoit : ne travaille plus à la Chambre d'agriculture, c'est effectif depuis lundi . Il reprend sa casquette de formateur. Il voudrait mettre en place un cabinet de magnétiseur bio énergétique et le faire ici chez lui.

- 1- Vérifier dans le règlement de copro pour cette activité professionnelle.
- 2- Où faire entrer les gens ? Transformer la fenêtre en porte fenêtre, pour l'accès direct, avec modification du parterre Nord ou du parking motos.

Pour la modification de façade, il faudra une autorisation de la copro. Vérifier le mode de décision (selon Benoit : Art 25, il faut la majorité des 17). Il vaudrait mieux le consensus. Benoit nous envoie un dossier. Mettre à l'ODJ d'une prochaine assemblée générale Copro (le 19 mars par ex.). Benoit saisit le syndic.

Changement de dates de ménage. (proposition d'Éric voir annexe)

À revoir avec tout le monde.

Quel pommier planter dans la rue avec l' Ehpad. On délègue JR. L'interlocuteur c'est M. Balani des jardins de Caen.

Filtres : on fait un sondage sur le tableau jardin pour savoir qui en veut pour les ballons thermodynamiques.

Prise de décisions :

1. Mise à jour du tableau des référents.
2. Suite à la rencontre avec madame Bertin, Catherine lui envoie le CR de leur entrevue pour qu'elle valide les dispositions et engage les modifications.
3. Utilisation des toilettes lors de la privatisation de la chambre d'amis et de la grande salle par 2 habitants différents. Propositions du groupe de réflexion.

Fixer les horaires d'utilisation des toilettes.

Favoriser la concertation entre les 2 réservataires.

Utilisation de la cuisine par les utilisateurs de la chambre d'amis : exceptionnellement.

4. Relancer le GT « Bon usage des locaux communs », sur la base du GT RI (avec Anne-So qui remplace Janine).
5. Envoyer les convocations de l'asso EHPC du 9/02 : Catherine, Joël et Claude.
6. Étude sur la création d'un plan incliné pour l'accès handicapés en fauteuils roulants et l'acheminement des poubelles. Henri et Benoit.
7. Étudier l'aménagement des regards d'eau : à voir pendant le TIC.
8. Le syndic doit envoyer une attestation à Véolia.
9. Prévoir une AG copro (19 mars) suite à la question évoquée par Benoit pour valider : La pratique d'une activité professionnelle au sein de la copro.
La modification de façade.
10. Réponse à M. Balani pour le choix du pommier de la rue - jardin, Jean-René & Henri